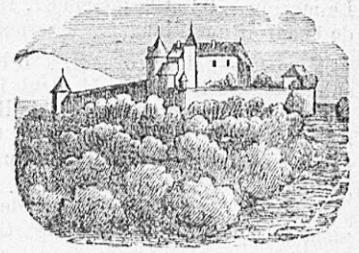




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue, BULLE

HORAIRE D'HIVER : Bulle, dép. 5²⁵ 10¹³ 2⁰⁵ 8⁰³ ← Bulle, arr. 9⁰⁰ 12⁵⁸ 4²⁸ 10¹³

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 50
6 mois, » 2 50
Etranger : 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne à tous les bureaux
de poste.

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Pour le canton,
10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.
la ligne ou son espace.

Réclames : 30 cent. la ligne.

Lettres et argent francs de
port.

BULLE, le 23 janvier 1894

NOUVELLES DE LA SUISSE

Militaire. — Les officiers d'artillerie viennent d'ouvrir une souscription en faveur de la veuve de l'aide-instructeur Vogt, lequel a été tué en activité de service. Cette souscription a produit la belle somme de 5000 fr. Vogt laisse six enfants.

Affaire des blés. — La commission d'experts appelée par le Département militaire fédéral pour examiner la question des blés pour l'armée s'est séparée jeudi soir, après quatre jours consacrés à l'examen de tous les détails de cette affaire. Elle a reconnu le caractère absolument correct du contrat passé par le commissariat des guerres; elle n'y a relevé que des modifications de forme. L'impression est que, dans ces conditions, il eût suffi au Département militaire de ratifier le contrat, ce qui eût prévenu les réclamations de gens qu'on a implicitement encouragés à se croire lésés dans leurs intérêts. Cette affaire est donc réglée à la satisfaction du commissariat des guerres. Le Département militaire vient de prendre connaissance du rapport des experts.

Exposition nationale de Genève. — Le comité central de l'exposition nationale projetée à Genève en 1896 adresse un chaleureux appel à la presse suisse en la conviant à participer avec lui à la préparation et au succès de cette grande manifestation de l'activité nationale. Aujourd'hui, il prie les journaux de faire savoir aux intéressés que le moment est venu d'envoyer leurs adhésions éventuelles au comité central de l'exposition. Ces adhésions préalables ont un double but : fournir au comité central un ensemble d'informations indispensables pour la bonne exécution de sa tâche et préparer la constitution des comités de groupes.

Pour être assuré de la réussite, l'exposition doit offrir le tableau exact, complet, des ressources et de la production de notre pays; elle doit permettre, par

la comparaison synoptique des forces disponibles, d'en tirer les applications les plus immédiatement réalisables en ce qui concerne le travail de l'ouvrier et la lutte contre la concurrence étrangère. Il n'y a point de temps à perdre.

Initiative. — Le grand comité en faveur de la demande d'initiative tendant à obtenir une répartition aux cantons du produit des douanes à raison de 2 fr. par habitant, réuni jeudi à Herzogenbuchsee, a fixé au 15 mars le terme pour recueillir les signatures.

Suisses à l'étranger. — Depuis un mois, les journaux français ne tarissent pas d'éloges sur l'*Almanach Hachette* dont l'idée et le plan ont été apportés à la librairie Hachette par un de nos compatriotes, M. Victor Tissot, qui a mené ensuite l'œuvre — nous devrions dire, pour répéter un mot des *Débats* : « le chef-d'œuvre » à bonne fin.

Le succès de l'*Almanach Hachette*, nous dit le *Temps* du 11 janvier, prète à d'amusants calculs.

220,000 exemplaires de cette petite encyclopédie de la vie pratique ont été vendus; chaque exemplaire contenant 420 pages et 3 millions de lettres, ce sont plus de 92 millions de pages et 660 millions de lettres qui ont passé sous les yeux des lecteurs de l'*Almanach*.

Le nombre des bobines de papier employées s'élève à 326, pesant 71 tonnes 720 kg. (charge maxima de 7 wagons de marchandises). Ces bobines, si elles étaient réunies en une seule, formeraient un cylindre de 81 mètres carrés de base, 10 mètres 16 de diamètre, 90 centimètres de hauteur et 73 mètres cubes, 256,089 de volume.

La hauteur des almanachs empilés les uns sur les autres est de 3300 mètres, soit à 13 mètres près la hauteur de l'*Etna* ou 11 fois la hauteur de la tour *Eiffel*.

La surface de la bande de papier employée pour le tirage de 220,000 almanachs occupe 1,123,420 mètres carrés, soit environ 25 fois la surface de la galerie des machines.

Enfin, la longueur de la bande de papier employée pour le tirage est de 1248 kilomètres, 133 mètres,

presque la distance de Paris à Vienne (qui est de 1402 kilomètres).

On ne se souvient pas, en librairie, d'un succès aussi rapide et aussi colossal.

Bégaïement, balbutiement, etc. — L'institut bien connu en Suisse sous le nom de *clinique Walther pour les vices de l'appareil vocal*, à Berne, et qui a rendu des services signalés par ses cures remarquables sur le bégaïement vient de terminer un de ses cours. Des malades des genres les plus divers en espèces et de l'âge de 5 à 50 ans y ont été complètement guéris. Comme le public voudra voir de la partie des annonces, un nouveau cours commencera prochainement, à quoi nous rendons attentifs ceux qui s'en intéressent.

Legs. — Le Conseil fédéral a accepté les legs faits par testament du Dr Rodolphe Wolff, de Zurich, décédé le 6 décembre 1893. Ce testament fait, entre autres, à l'observatoire de l'Ecole polytechnique fédérale un legs de 60,000 francs, qui prendra la dénomination de fonds Wolff.

Berne. — La section du Grutli de Thoune manifeste l'intention de lancer une initiative pour demander une loi précisant l'incompatibilité des fonctions de député aux Chambres fédérales avec celles de fonctionnaire fédéral.

Bâle-Campagne. — M. Meyer, candidat des paysans, des catholiques et des socialistes, est élu conseiller national par 4116 voix, contre 2860 obtenues par l'ancien député, M. Rosenmund. Il manque trois communes qui ne peuvent rien changer au résultat final.

Saint-Gall. — A la suite du récent incident de St Gall, un ordre venu de Berlin interdit aux commandants de régiments wurtembergeois d'autoriser les corps de musique militaire à jouer hors frontière sur territoire suisse.

Argovie. — A Villiger vivent, plein de santé et de vigueur, deux époux qui ont ensemble 180 ans.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 14

JE T'AIME

PAR
JULES MARY

Se sachant étrangère à cette famille, on eût dit vraiment qu'elle craignait d'y être à charge et d'y faire naître une tristesse. Elle ne possédait pas le cœur d'Hector. Cela, elle n'en pouvait douter, elle avait subi de ses brusqueries, à plusieurs reprises, et des rebuffades. Mais l'enfant refoulait ses tristesses et n'y prenait pas garde. Elle aimait « sa petite mère » et sa délicate et très précoce intelligence d'infirme lui révélait de quel point du ciel partait le nuage qui assombrissait le bonheur de l'adorée.

L'automne est le mois des fleurs éclatantes. La terre semble se concentrer en un dernier effort pour donner à sa parure plus de magnificence. Madeleine savait, de ses doigts experts qui remplaçaient ses yeux, soigner les fleurs des massifs, des parterres et des serres. Elle n'en connaissait point les couleurs et quand même savait les reconnaître à leur parfum. En boutons, écloses, ou flétries, elle était toujours au courant de leur état. Elle réunissait chaque matin les plus belles, parmi les plus radieuses, pour les porter, en secret de Genève, à Montbriand qui les aimait beaucoup, mais telle était son extrême délicatesse de toucher, qu'elle ne cueillait pas seulement celles qui sentaient bon, mais aussi celles qui n'avaient pas de parfum, et auxquelles la nature, par compensation, a donné la beauté. Elle attendait que Montbriand fût sorti de chez lui et, furtivement, s'introduisait dans sa chambre. Lorsqu'il rentrait, le bouquet était là, encore emperlé, dans les plus des feuilles, des gonttes de

rosée ou d'un peu de givre matinal. Il croyait à une attention de Genève, l'embrassait plus tendrement, et Madeleine, si elle surprenait le baiser, le devinait moins froid, plus reconnaissant; elle en était heureuse; dans ses yeux sans regard, au coin de ses lèvres abaissées et tristes, passait alors un doux et languissant sourire.

Ce calme devait être traversé de nouvelles secousses.

Ils revenaient, par une très belle après-midi, de La Châtre. Pendant la journée, Montbriand avait paru préoccupé. Genève, en l'examinant à la dérobée, retrouvait sur sa physionomie la dureté d'autrefois, lorsqu'il ne se surveillait pas. Elle fut très gaie, reprise de la crainte de l'abandon, voulant le retenir et l'amuser. Rien n'y fit.

Leur voiture traversait la lande des Chamois qui s'étend derrière le parc de La Motte-Feuilly. Le froid devenait plus piquant, mais le vent ne s'élevait pas. Cinq heures sonnèrent à la chapelle qui abritait le cœur de Charlotte d'Albret. Dans le bleu pâle et anémié du ciel, le soleil déclinait. Le fond de l'horizon était barré par une sombre ligne de chênes sur les cimes orgueilleuses desquels les rayons du jour faisaient glisser des tons d'or qui s'accrochaient aux dernières feuilles récalcitrantes. Plus près, une taille de chênes nains était parsemée de sapins de dix ans, frères encore et découpés à jour. Ainsi éclairé, cela faisait l'effet d'une gigantesque dentelle, si régulière, si coquettement jolie, qu'elle semblait un rêve de l'imagination, une tromperie du lointain, et que, posée là par le coup de la baguette d'une fée malicieuse, elle allait disparaître aussi mystérieusement. Le soleil couchant fit le paysage rose et rouge. Il incendia le toit des fermes, dans la lande immense. Toutes roses et comme refluissantes étaient les bruyères; rose, la lande de juncs et rose aussi le tronc d'un châtaignier, sentinelle perdue dans la plaine, et qui, sous le jeu de la lumière, devenait transparent. Des nuages roulaient dans le ciel, sans rompre ce charme. Ce fut plus rose encore, lorsque le vent, subitement levé, les chassa. Enfin, la nuit étendit un voile gris, puis noir, sur le paysage, et

bientôt noya dans l'obscurité, sinistre égalitaire, la lande, le châtaignier, les toits de tuiles, la forêt, les sapins en dentelles, les prés, les juncs et les bruyères.

Montbriand alla, sous la couverture jetée sur leurs genoux, saisir la main de sa femme, et après un silencieux serrement :

— J'ai oublié de te prévenir d'une chose qui peut-être va te faire de la peine et que cependant je ne puis remettre.

— Quoi donc ?
— C'est dans quelques jours la Saint-Hubert. J'ai le projet de la fêter dans l'église du hameau avec la cérémonie d'usage. Tu ne la connais pas, cette cérémonie ?

— Non.
— C'est très curieux, très pittoresque.
— Et tu as des invités, sans doute ?
— Mes amis d'habitude, dit-il avec une négligence affectée, ceux que tu as vus à la Source de la Theols, la première fois.
— Et... parmi tes amis... sans doute Mme de Chantereine ?
— Il serra plus fort la main de sa femme.
— Pourquoi, sans injure, faire autrement ?

Elle ne répondit pas. Un flot de mauvaises pensées l'en empêcha. Il les comprit, se défendit contre elles, mais la voiture, passant devant l'if colossal de Charlotte d'Albret, vint tourner devant le perron avant qu'elle eût rien dit.

V

Ce fut un grand remue-ménage au château, le matin de la Saint-Hubert. Les veneurs, compagnons de chasse d'Hector, étaient là, avec leurs piqueurs, gardes et valets de chiens. Le jour précédent, comme pour la veillée des armes, Mme de Chantereine avait invité tout le monde à une battue dans les bois de Rochevaux, où l'on avait tué force faisans, lièvres et lapins. Hector assistait à cette chasse. Il n'avait pas rencontré Rolande depuis huit jours. Elle s'approcha de lui, alors qu'elle était sûre de n'être pas vue.

— Tu ne m'aimes plus ? dit-elle simplement.

des étoffes de soie noir, blanc
cent, jusqu'à fr. 22.80 le m.
é et façonné (environ 240 qual.
s différents).
partir de fr. 2.10 jusqu'à 20.50
> 1.50 > 6.55
> 1.50 > 14.85
> 2.20 > 11.60
> 6.65 > 20.50
be> 16.65 > 77.50
> 65 > 4.85
par retour. [150
de G. Henneberg, Zurich.

re liquidation

facture du dépôt de ma-
dre et accessoires.
us les jeudis, de midi à 2 heu-
mat, à Bulle.
P. Brunisholz.

RE DE MALT

WANDER

REUX-DIPLÔMES
ET
MÉDAILLES



ue pastille, dans la
e ci-dessus, doit
er le nom du
fabricant.

louer :

ut bien exposé au soleil, con-
ces avec buanderie.
bureau du journal. [24

louer :

el appartement de sept
volonté, avec dépendances.
notaire L. MORARD, Bulle. [24

vendre :

essive (tine). — S'adres-
journal. [26

vendre :

portative à incendie, pour
chez PREEL, ferblantier, à
bureau du journal. [37

vendre :

is dur, 6 chaises et une
bureau du journal. [38

le 28 janvier prochain :

Cassée

uronne, à Sâles.
vitation cordiale.
Droux, aubergiste.

louer :

rtement. — S'adresser à
asson, à Bulle. [41

HOCOLAT

Richard

ITÉ INCONTESTÉE.
SE TROUVE PARTOUT

édaille

universelle Chicago.

mande à acheter

s de foyard. — Adresser
eau du journal.

REVETÉ!!!

LE

Universal

Plüss-Stauffer

cons de 65 cent. et 1 fr.
ar le district : Imprimerie de

Lenz imprimeur-éditeur.

Le mari en a 93 et la femme 87. Ils sont des rares de l'endroit que l'influenza a respectés.

Vaud. — Mercredi soir, à 6 heures, est décédé subitement, à Lausanne, M. Paul Ruchonnet, fils de feu M. le conseiller fédéral Louis Ruchonnet, attaché à l'étude de M. Ruchet, avocat. Il était de santé peu robuste et une crise d'une maladie de cœur l'a enlevé.

M. Louis Ruchonnet laissait deux fils, celui qui vient de mourir, et un autre, parti, il y a quelques années, pour l'Amérique.

M. Paul Ruchonnet avait été plusieurs années avocat à Delémont.

— Voici le résultat de l'élection d'un conseiller national dans le 45^m arrondissement en remplacement de M. Ruffy, nommé conseiller fédéral :

A Lausanne, M. Fauquez, socialiste, obtient 1523 voix ; M. Secrétan, conservateur 1334 ; M. Gaudard, radical, 942.

Les résultats généraux de l'arrondissement donnent : M. Gaudard, 6016 voix ; M. Secrétan, 4382 ; M. Fauquez, 5260.

Il y a donc ballottage.

Neuchâtel. — Le procès contre les cinq anarchistes, arrêtés à la Chaux-de-Fonds et poursuivis pour l'apologie de l'attentat du Palais-Bourbon, s'est terminé vendredi.

Tous les accusés ont été condamnés chacun à 4 mois de prison, sous déduction de la prévention, 1000 fr. d'amende et solidairement aux frais.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

France. — Vendredi matin, une bombe a été déposée, on ignore par qui, dans un vestibule de la préfecture de police, à Paris. Un garçon de bureau a eu le temps de couper la mèche allumée.

— La grande nouvelle de la semaine écoulée est la conversion de la rente française 4 1/2 % en 3 1/2. L'opération porte sur un capital de plus de sept milliards et vaudra au fisc de la République un bénéfice annuel de 68 millions de francs.

— La cause féministe vient de faire un pas en avant. Par 132 voix contre 84, le Sénat a adopté vendredi une disposition accordant l'électorat aux femmes commerçantes pour les tribunaux de commerce.

— On vient d'installer, au musée de Trocadéro, à Paris, le trône de Behanzin, avec les collections d'objets du Dahomey rapportés par le général Dodds. Ce trône, qui ressemble à un billot, est taillé dans une seule pièce de bois et entièrement couvert de sculptures.

Italie. — Le colonel Sopio, chef de la division de Palerme, s'est suicidé. Il a laissé une lettre adressée à l'autorité judiciaire, mais dont on ne connaît pas le contenu. On se perd en conjectures sur la cause de ce suicide.

On craint des désordres à Pise et dans d'autres villes de la Toscane. A Faenza, le préfet a fait demander des renforts de la Bologne. La population est très surexcitée.

Il se sentait ivre chaque fois qu'il se trouvait auprès d'elle. Elle lui montait au cerveau, son regard le troublait, son parfum de femme, exquis, indéfini, l'irritait ; elle avait toujours l'air de se donner à la fois et de se reprendre, d'attirer et de repousser tout ensemble, si bien que Montbriand s'exaspérait et que le baiser qu'elle recevait la prenait comme une morsure.

— Je t'aime, dit-il, en souriant, tout de suite son esclave.

— Alors, pourquoi me fuis-tu ?

Il chercha une explication, quelques prétextes, honteux, rouge.

— J'ai eu des ennuis, des affaires à terminer. Je me suis absenté.

Elle haussa les épaules. Elle devinait une scène de ménage.

— Tu me pardonnes ? dit-il, en lui liant les mains.

— Je te pardonne... mais j'entends la corne d'appel des rabatteurs... ils sont en place... va rejoindre tes amis.

— Tu viendras demain ?

— Le faut-il ?

— Oui, puisque c'est toi que j'aime.

— Soit.

Le lendemain, en effet, elle arriva la première, à cheval, plus belle que jamais, quoique un peu plus pâle que d'habitude, car l'audace même de ce qu'elle faisait n'était pas sans l'émouvoir. Si Geneviève avait quelque certitude, seulement quelque doute, une algarde était à craindre, une scène terrible, ne fût-ce qu'une parole malsonnante. Elle n'était pas rassurée. Sa pâleur, du reste, n'enlevait rien à l'éclat de sa beauté radieuse, fière et robuste. Son costume était en drap noir, d'un tissu anglais, tenant le milieu entre la vigogne et le drap. La jupe ronde, rasant la terre, était très ajustée par des élastiques. Son corsage à basque, découpé sur les hanches, allongé et cambré sa taille jeune et riche. Deux boutons d'onyx aux oreilles, deux autres aux poignets. Son voile, enroulé autour de son chapeau, revenait sur son front et sur ses yeux, découvrant seulement le bas du visage, puis

On continue, dans divers théâtres d'Italie, à lancer des imprimés portant les mots : « A bas la bourgeoisie ! vive la Sicile ! à bas la monarchie ! »

— Dans la demande de moratoire présentée par la Banque générale, l'actif figure pour quatre-vingt-douze millions et le passif pour soixante-sept.

— M. Sandoz, citoyen suisse et comptable dans une des banques de la ville de Milan, s'est suicidé jeudi dans sa chambre. On ne connaît pas la cause de ce suicide.

Espagne. — Le journaliste Michel de Bernoff, qui a passé à Bulle au printemps dernier, est arrivé à Gibraltar, venant de Cadix. On sait que M. de Bernoff a entrepris de faire à pied le tour du monde. L'audacieux marcheur est reparti dans la soirée pour Malaga.

Russie. — En reconnaissance de l'hospitalité accordée à la flotte russe, le tzar a nommé la reine Olga de Grèce amiral de la flotte russe de la Méditerranée.

Serbie. — M. Gounitch et tout le ministère ont démissionné. Ils ont motivé leur retraite par l'arrivée du roi Milan. Alexandre I^{er} a déclaré qu'il n'acceptait pas ce motif et qu'il en demandait un autre. En attendant, il refusait leur démission. Le roi leur a assuré qu'il n'entendait nullement recourir à des moyens anticonstitutionnels. Il espère, au contraire, que la présence de son père rendra la situation plus claire.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — Séance du 19 janvier 1894. — Il est pris un arrêté concernant le résultat de la votation du 14 janvier courant, sur la revision partielle de la Constitution.

— On prend un arrêté mettant le ban sur toutes les étalles des districts de la Glâne, de la Gruyère et de la Veveyse, et suspendant jusqu'à nouvel ordre les foires et marchés au bétail dans les trois districts mis à ban, cela en vue de combattre l'extension de la fièvre aphteuse.

— M. Vonderweid, Honoré, prête serment en sa qualité d'inspecteur des forêts du II^e arrondissement.

— La commune de Bulle est autorisée à acheter et à vendre divers immeubles.

— M. Jean-Joseph Mulhauser, à Plasselb, est nommé débitant de sel au dit lieu.

Le tirage de la grande loterie. — Le tirage de la loterie de Fribourg a commencé jeudi, dans la salle de la Grenette, et s'est terminé samedi.

Le tirage se fait en présence de MM. Cardinaux, président, et Monney, receveur, délégués du gouvernement, et de MM. Droux et Michaud, notaires.

Une foule de badauds et de curieux assistent aux opérations, et nous avons vu des naïfs attendre anxieusement un billet à la main, que ce dernier veuille bien sortir. Une chance sur un million ! Que de déceptions après le tirage !

Dans l'assistance, un certain nombre de femmes et de jeunes filles ; à les voir, l'œil brillant de désir, consulter en tremblant leur billet à chaque numéro sorti, on ne peut s'empêcher de sourire. A ceux qui

flottait dans son dos.

Montbriand la regarda en bas. A la pression de sa petite main, il vit qu'elle était émue.

— C'est un peu hardi, ce que je fais là ?

— Je t'aime ! lui glissa-t-il à l'oreille.

Geneviève avait entendu le pas du cheval broyant les petits cailloux de l'allée sablée. Machinalement, elle souleva le rideau d'une fenêtre et aperçut Rolande. Elle tomba sur une chaise et, la tête dans les mains, longtemps, le regard dur, méconnaissable, elle rêva. Et son rêve n'était interrompu que par quelques paroles toujours les mêmes... « Elle a osé ! elle a osé ! »

Mais il fallait dissimuler, il fallait paraître.

Elle descendit.

Mme de Chantereine, lorsqu'elle l'aperçut, s'avança vivement. Elle lui adressa quelques paroles févresques, rapidement jetées, autant pour couvrir sa confusion secrète que parce qu'elle venait de deviner, au seul aspect de la jeune femme, que le secret de ses relations avec Montbriand lui était connu.

Geneviève balbutia sa réponse. Mme de Chantereine lui ayant tendu la main, la fille du père Trinquet n'y prit point garde, fort occupée qu'elle était, au même moment, à gronder Henriot qui, malgré le froid, malgré l'heure matinale, venait de glisser de son berceau et d'échapper aux mains de sa bonne.

La messe de Saint-Hubert eut lieu avec le cérémonial d'usage.

Le portail de l'église était ouvert, les cierges étaient allumés ; les dernières fleurs de la saison ornaient l'autel. Tous les vendeurs étaient en grande tenue, Montbriand ayant la place d'honneur et à sa droite la belle Rolande. Sous le portail, qui reste ouvert tout le temps que dure la messe, sont les gardes, les piqueurs, les valets de chiens, en costume. Et aussi les chiens, en tête les quatre chiens d'attaque et les deux limiers. A l'élévation, quand l'enfant de chœur agita sa

nient l'influence mauvaise des loteries, nous recommandons ce spectacle.

Une fois de plus, nous pouvons constater la fumisterie qu'est cette trop fameuse entreprise. Sur un million de billets, seulement 918 billets gagnants ! Sur un million de francs versés par les preneurs de billets, 100,000 fr., soit le dixième seulement qui leur revient !

Sans doute, il reste les deux tirages supplémentaires avec le gros lot de 200,000 fr. qui a servi à tromper tant de gogos ; mais ces tirages sont encore si éloignés qu'ils se perdent dans les brumes de l'avenir, peut-être nos petits enfants auront-ils chance de les voir.

On se demande aussi pourquoi les lots de ce tirage ne sont payables que le 1^{er} mai, soit plus de trois mois après. Décidément, les entrepreneurs de la loterie de Fribourg ne négligent aucun bénéfice.

Le gros lot de 50,000 fr. est sorti vendredi, il échoit au numéro 915,342. Dans quel lointain pays se trouvera l'heureux gagnant ? (Confédéré.)

Un bon point. — Dans sa réponse à M. Gavard qui avait interpellé le Conseil d'Etat de Genève au sujet de la fournée de naturalisations faites par le Grand Conseil de Fribourg, M. Richard a expliqué que sans doute l'autorité fribourgeoise avait reçu des candidats repoussés par l'autorité genevoise, mais qu'en somme il n'y avait pas à s'en formaliser. Un de ces candidats possède bien un casier judiciaire, cependant il ne faut rien exagérer. Il a été condamné à cinq jours de prison pour détournement d'objets saisis ; c'est une « fâcheuse idée » qu'il a eue là ; à la suite d'une partie de cartes, il a plongé son couteau dans le ventre de son partenaire et l'a tué ; c'est évidemment « très regrettable », mais la Cour d'assises l'a acquitté, considérant qu'il était en état de légitime défense. (Tout comme chez nous !)

On comprend que le Conseil d'Etat et le Grand Conseil de Fribourg ne se soient pas arrêtés pour si peu ; bien au contraire, le fait d'avoir expédié une personne avec un couteau dans le ventre a dû être d'un grand poids en faveur de son admission à la naturalisation fribourgeoise. Quelle bonne graine de gendarme ! a dû se dire M. Meyer.

GRUYÈRE

† **M. Auguste Remy.** — Nous avons déjà annoncé le décès survenu à Bulle, le 19 courant, de M. Auguste Remy, ancien notaire et député. Une foule nombreuse et recueillie accompagnait hier cet homme de bien au champ du repos. Les campagnards, parmi lesquels le défunt était très populaire, assistaient en grand nombre, voulant lui donner un dernier témoignage d'estime et de sympathie.

Né à Charmey en 1814, M. Remy fit ses études au couvent de St-Urbain et au Collège de Fribourg. Il remplit plus tard les fonctions de greffier du Tribunal de la Gruyère qu'il échangea en 1857 contre celles de receveur d'Etat. A la même époque, il fut nommé syndic de la ville de Bulle.

Durant toute sa carrière, M. Remy se concilia l'estime de tout le monde par sa grande probité, son

sonnette et que les têtes s'inclinèrent, les piqueurs entonnèrent la fanfare de l'équipage, sans être interrompus par les aboiements des chiens maintenus en discipline sous le fouet des valets. Puis le prêtre vint bénir la meute.

Il y eut chasse dans la journée et grand dîner le soir.

Geneviève n'avait assisté ni à la messe ni à la chasse. C'était plus fort que sa volonté. Elle ne pouvait dissimuler à ce point. Mais ne pas paraître au dîner était impossible. Elle eut beau rire, de son mieux, sa gaieté n'était que nerveuse et sonnait faux.

Le soir, une voiture de Rochevaux vint chercher Rolande. Geneviève, au moment de la quitter, eut le temps de lui dire :

— Madame, je sais tout.

Et comme Rolande se retournait vers elle d'un air étonné :

— Prenez garde à moi... je vous en supplie... prenez garde à moi !...

Elle s'enfuit, effarouchée, toute tremblante de son émotion contenue. Elle ne rentra pas au salon où se trouvaient encore les hommes. Sa femme de chambre avertit Hector qui l'excusa. Le lendemain, froide et calme, il ne lui restait rien de la cruelle journée de la veille. A peine si les yeux étaient rougis par une nuit sans sommeil, par les sombres pensées, par les larmes.

Des jours se passèrent encore. Montbriand chassait autour du château, rentrait régulièrement pour dîner et ne sortait plus. Il semblait gai. Il avait repris ses habitudes des premiers temps. Rien en apparence ne faisait prévoir un nouvel abandon, de nouveaux chagrins. Cependant Geneviève craignait. D'imperceptibles symptômes indiquaient à son cœur exercé par la souffrance, à ses nerfs surexcités par la jalousie, que chez le comte il n'y avait plus d'amour pour elle. Il combattait, poussé hors du sentier par le souvenir troublant des ivresses qu'il trouvait à Rochevaux, retenu par la vue de Geneviève, par un peu de pitié, par remords aussi.

(A suivre.)

esprit d'équité envers chacun. Il fut élu député en 1882 où, dans un discours, il rappela l'appel à la constitution contre le plus des maux.

En politique, il fut élu député en 1880, dite élection de 1880.

La mort de ce député fut un grand regret et toute la population fut en deuil de sa perte.

Il était frère de M. Remy, député en 1880.

pour son pays, élu à tour président et préfet de la Gruyère qui l'ont consacré par un vote en 1858, fut élu le 1^{er} août 1869.

Affaire de Gruyère, sous la présidence de M. Remy.

La population de Gruyère fut péniblement impressionnée par l'affaire Droux à Riaz et la com

Permettez-moi de vous dire que dans nos villages

Nous avons eu quand un individu sévit, prend les armes et est accusé.

Mais quelle notion quand nous venons d'avoir tué un bourgeois qui a été 2 ou 3 jours de prison, lants exploits, darme à Estavaux, gardien de l'ordre, sassins, lui incul

Nous n'y com

Mais bast ! non même ; il y a de jury militaire, n

Le grand jury assistons aux débats membres du jury

prestance des gendarmes tout un bataillon

nous.

L'audition de nous vous faisons quons seulement charge, s'évertuant une leçon par ce

perle des bons troubler de l'aveu un ange de dou

Les Bullois qui pouvaient croire convaincre qu'il que Droux n'é

avaient coutume de Bulle, malme

Nous commen

choses se passent qu'on mettait b

A ce moment

bourg, appelé p

tifié, il y a trois d'un coup de sa

a mis ses jours ment marquée,

Or, savez-vous

taire ? Le témoi

sition pourrait avec celle du ba

Dès lors, l'ac

de doute et, ré

gendarme Droux grièvement deux

voix du jury.

L'indignation servateurs et lib

de quoi, vraime

dés maintenant,

qui élève un pe

des gens inoffe

qui sanctionne

mœurs !

Les potentats

trouvent ces féro

le gouvernemen

loteries, nous recom-

ons constater la fumise-
se entreprise. Sur un
918 billets gagnants!
s par les preneurs de
lixième seulement qui

tirages supplémentai-
0 fr. qui a servi à trom-
tirages sont encore si
s les brumes de l'ave-
ts auront-il chance de

uois lots de ce tirage
mai, soit plus de trois
ntrepreneurs de la lo-
t aucun bénéfice.

est sorti vendredi, il
ans quel lointain pays
? (Confédéré.)

sa réponse à M. Gavard
l'Etat de Genève au
lisations faites par le
M. Richard a expliqué
ourgeoise avait reçu des
torité genevoise, mais
s'en formaliser. Un
n un casier judiciaire,
érer. Il a été condamné
détournement d'objets
ée > qu'il a eue là; à la
l plongé son couteau
ire et l'a tué; c'est évi-
mais la Cour d'assises
était en état de légitime
ous.)

eil d'Etat et le Grand
ent pas arrêtés pour si
ait d'avoir expédié une
ns le ventre a dû être
son admission à la na-
uelle bonne graine de
eyer.

Le grand jour, le jour des assises arrive; nous as-
sistons aux débats; nous admirons le bel air des
membres du jury, sous l'uniforme, la magnifique
prestance des gendarmes; ceux-ci étaient nombreux,
tout un bataillon, disait une bonne femme à côté de
nous.

L'audition des témoins commence; il y en a 42.
Nous vous faisons grâce des dépositions. Nous remar-
quons seulement que les gendarmes, témoins à dé-
charge, s'évertuent à prouver, du ton dont on récite
une leçon par cœur, que leur collègue Droux est la
perle des bons enfants, un agneau ne sachant pas
troubler de l'eau, encore moins tuer un homme, c'est
un ange de douceur, quoi!

Les Bullois qui assistaient à cette audition n'en
pouvaient croire leurs oreilles; mais ils ont dû se
convaincre qu'ils avaient eu la berlué jusqu'ici et
que Droux n'était pas ce même gendarme qu'ils
avaient coutume de voir dans les cabarets ou les rues
de Bulle, malmenant les pauvres diables.

Nous commençons à être inquiets en voyant les
choses se passer ainsi. Nous faisons la réflexion
qu'on mettait bien du zèle à blanchir Droux.

A ce moment se présente le témoin D., de Fri-
bourg, appelé par l'accusation. Ce témoin a été gra-
tifié, il y a trois ou quatre ans, par l'ange de douceur,
d'un coup de sabre qui a failli lui partager la tête et
a mis ses jours en danger; il porte encore, profondé-
ment marquée, la trace du sabre de Droux.

Or, savez-vous ce que décide la haute cour mili-
taire? Le témoin D. ne sera pas entendu. Sa dépo-
sition pourrait nuire à l'ange et ne pas concorder
avec celle du bataillon de Herr Meyer.

Dès lors, l'acquittement de Droux ne souffrait plus
de doute et, réellement, c'est ce qui est arrivé! Le
gendarme Droux, qui a tué un homme, en a blessé
grièvement deux autres, est acquitté à l'unanimité des
voix du jury.

L'indignation a été grande parmi nous! Tous, con-
servateurs et libéraux, avons été éccœurés! Et il y a
de quoi, vraiment. Comment. les gendarmes auront,
dès maintenant, le droit de fonder sur toute personne
qui élève un peu la voix sur la route, de pourfendre
des gens inoffensifs et sans armes! Et c'est un jury
qui sanctionne une pareille conduite! O temps! O
mœurs!

Les potentats des pays nègres n'ont pas encore in-
troduit ces féroces coutumes chez eux. Il fallait que
le gouvernement de Fribourg, ce gouvernement qui

se dit catholique par excellence, donnât l'exemple!
Nous disons le gouvernement, car cette autorité a,
la première, approuvé la manière forte de Droux en
laissant ce gendarme en liberté tant qu'a duré l'in-
struction de l'affaire.

Après ça, tirons l'échelle!
Et maintenant, qu'allons-nous faire, mes amis?
Oserons-nous sortir sans armes, la nuit? Non, ce ne
serait pas prudent! Nous risquerions de rencontrer
un de ces féroces gendarmes et d'être égorgés comme
une bête de somme! Rendons donc la partie égale et
armons-nous!
X.

Cours militaires. — Nous apprenons avec
plaisir que la ville de Bulle aura cette année, durant
le mois d'avril, trois cours de répétition des batail-
lons fribourgeois 14, 15 et 16 consécutivement.

Nous souhaitons la bienvenue à nos futurs hôtes
et pouvons les assurer du bon accueil de la popula-
tion bulloise qui s'est d'ailleurs toujours montrée très
sympathique à nos troupiers.

**Société des métiers et arts industriels
de la Gruyère.** — Dimanche 28 janvier, à 1 1/2
heure de l'après-midi, assemblée annuelle obligatoire,
dans la salle d'attente de la Justice de paix.

Tractanda :
1° Rapport de vérification des comptes.
2° Rapport annuel de gestion.
3° Nomination du comité;
4° Réception de nouveaux membres.
5° Rapport du comité :

a) sur la formation d'un syndicat de cordon-
niers;
b) sur l'établissement de conseils de prud'hom-
mes;
c) sur la participation en groupe à l'Exposition
nationale suisse à Genève en 1896.

6° Règlement de la bibliothèque.
7° Propositions individuelles.

En politique, M. Remy appartenait à l'école libé-
rale 1830, dite école de M. Charles, et il se distingua
toujours par sa modération.

La mort de cet homme de bien laisse d'unanimes
regrets et toute la population a voulu prendre part
au deuil de sa famille.

Il était frère de M. Jacques Remy, décédé trop tôt
pour son pays, et qui fut, sous le régime 1848, tour
à tour président du Grand Conseil, conseiller national
et préfet de la Gruyère. Ce dernier a laissé à tous
ceux qui l'ont connu la mémoire d'un homme de dé-
vouement et d'un grand citoyen et sa perte, arrivée
en 1858, fut immense pour sa chère Gruyère.

Affaire de Riaz. — On nous écrit de la Basse-
Gruyère, sous date du 23 janvier 1894 :

La population de notre contrée a été vivement et
péniblement impressionnée par la tragédie comédie qu'a
été l'affaire Droux et dont la tragédie s'est déroulée
à Riaz et la comédie à Bulle.

Permettez-moi de vous faire part de quelques-unes
des causes qui ont soulevé la conscience populaire
dans nos villages.

Nous avons cru tout bonnement, chez nous, que
quand un individu est accusé d'un crime, la justice
sévit, prend les mesures d'usage, incarcère celui qui
est accusé.

Mais quelle n'a pas été notre profonde stupéfac-
tion quand nous avons vu le gendarme Droux, pré-
venu d'avoir tué et blessé, se promener d'abord tran-
quille dans les rues de Bulle, comme un bon
bourgeois qui n'a rien à se reprocher, puis, après
2 ou 3 jours de repos, jugé mérité par de si bril-
lants exploits, aller reprendre l'uniforme de gen-
darmerie à Estavayer, continuer à fonctionner comme
gardien de l'ordre public et à arrêter voleurs et as-
sassin, lui inculpé de meurtre.

Nous n'y comprenons plus rien!
Mais bast! nous disions-nous, justice se fera quand
même; il y a des juges à Bulle, et confiants dans le
jury militaire, nous attendions paisiblement.

Le grand jour, le jour des assises arrive; nous as-
sistons aux débats; nous admirons le bel air des
membres du jury, sous l'uniforme, la magnifique
prestance des gendarmes; ceux-ci étaient nombreux,
tout un bataillon, disait une bonne femme à côté de
nous.

L'audition des témoins commence; il y en a 42.
Nous vous faisons grâce des dépositions. Nous remar-
quons seulement que les gendarmes, témoins à dé-
charge, s'évertuent à prouver, du ton dont on récite
une leçon par cœur, que leur collègue Droux est la
perle des bons enfants, un agneau ne sachant pas
troubler de l'eau, encore moins tuer un homme, c'est
un ange de douceur, quoi!

Les Bullois qui assistaient à cette audition n'en
pouvaient croire leurs oreilles; mais ils ont dû se
convaincre qu'ils avaient eu la berlué jusqu'ici et
que Droux n'était pas ce même gendarme qu'ils
avaient coutume de voir dans les cabarets ou les rues
de Bulle, malmenant les pauvres diables.

Nous commençons à être inquiets en voyant les
choses se passer ainsi. Nous faisons la réflexion
qu'on mettait bien du zèle à blanchir Droux.

A ce moment se présente le témoin D., de Fri-
bourg, appelé par l'accusation. Ce témoin a été gra-
tifié, il y a trois ou quatre ans, par l'ange de douceur,
d'un coup de sabre qui a failli lui partager la tête et
a mis ses jours en danger; il porte encore, profondé-
ment marquée, la trace du sabre de Droux.

Or, savez-vous ce que décide la haute cour mili-
taire? Le témoin D. ne sera pas entendu. Sa dépo-
sition pourrait nuire à l'ange et ne pas concorder
avec celle du bataillon de Herr Meyer.

Dès lors, l'acquittement de Droux ne souffrait plus
de doute et, réellement, c'est ce qui est arrivé! Le
gendarme Droux, qui a tué un homme, en a blessé
grièvement deux autres, est acquitté à l'unanimité des
voix du jury.

L'indignation a été grande parmi nous! Tous, con-
servateurs et libéraux, avons été éccœurés! Et il y a
de quoi, vraiment. Comment. les gendarmes auront,
dès maintenant, le droit de fonder sur toute personne
qui élève un peu la voix sur la route, de pourfendre
des gens inoffensifs et sans armes! Et c'est un jury
qui sanctionne une pareille conduite! O temps! O
mœurs!

Les potentats des pays nègres n'ont pas encore in-
troduit ces féroces coutumes chez eux. Il fallait que
le gouvernement de Fribourg, ce gouvernement qui

se dit catholique par excellence, donnât l'exemple!
Nous disons le gouvernement, car cette autorité a,
la première, approuvé la manière forte de Droux en
laissant ce gendarme en liberté tant qu'a duré l'in-
struction de l'affaire.

Après ça, tirons l'échelle!
Et maintenant, qu'allons-nous faire, mes amis?
Oserons-nous sortir sans armes, la nuit? Non, ce ne
serait pas prudent! Nous risquerions de rencontrer
un de ces féroces gendarmes et d'être égorgés comme
une bête de somme! Rendons donc la partie égale et
armons-nous!
X.

Cours militaires. — Nous apprenons avec
plaisir que la ville de Bulle aura cette année, durant
le mois d'avril, trois cours de répétition des batail-
lons fribourgeois 14, 15 et 16 consécutivement.

Nous souhaitons la bienvenue à nos futurs hôtes
et pouvons les assurer du bon accueil de la popula-
tion bulloise qui s'est d'ailleurs toujours montrée très
sympathique à nos troupiers.

**Société des métiers et arts industriels
de la Gruyère.** — Dimanche 28 janvier, à 1 1/2
heure de l'après-midi, assemblée annuelle obligatoire,
dans la salle d'attente de la Justice de paix.

Tractanda :
1° Rapport de vérification des comptes.
2° Rapport annuel de gestion.
3° Nomination du comité;
4° Réception de nouveaux membres.
5° Rapport du comité :

a) sur la formation d'un syndicat de cordon-
niers;
b) sur l'établissement de conseils de prud'hom-
mes;
c) sur la participation en groupe à l'Exposition
nationale suisse à Genève en 1896.

6° Règlement de la bibliothèque.
7° Propositions individuelles.

En politique, M. Remy appartenait à l'école libé-
rale 1830, dite école de M. Charles, et il se distingua
toujours par sa modération.

La mort de cet homme de bien laisse d'unanimes
regrets et toute la population a voulu prendre part
au deuil de sa famille.

Il était frère de M. Jacques Remy, décédé trop tôt
pour son pays, et qui fut, sous le régime 1848, tour
à tour président du Grand Conseil, conseiller national
et préfet de la Gruyère. Ce dernier a laissé à tous
ceux qui l'ont connu la mémoire d'un homme de dé-
vouement et d'un grand citoyen et sa perte, arrivée
en 1858, fut immense pour sa chère Gruyère.

Affaire de Riaz. — On nous écrit de la Basse-
Gruyère, sous date du 23 janvier 1894 :

La population de notre contrée a été vivement et
péniblement impressionnée par la tragédie comédie qu'a
été l'affaire Droux et dont la tragédie s'est déroulée
à Riaz et la comédie à Bulle.

Permettez-moi de vous faire part de quelques-unes
des causes qui ont soulevé la conscience populaire
dans nos villages.

Nous avons cru tout bonnement, chez nous, que
quand un individu est accusé d'un crime, la justice
sévit, prend les mesures d'usage, incarcère celui qui
est accusé.

Mais quelle n'a pas été notre profonde stupéfac-
tion quand nous avons vu le gendarme Droux, pré-
venu d'avoir tué et blessé, se promener d'abord tran-
quille dans les rues de Bulle, comme un bon
bourgeois qui n'a rien à se reprocher, puis, après
2 ou 3 jours de repos, jugé mérité par de si bril-
lants exploits, aller reprendre l'uniforme de gen-
darmerie à Estavayer, continuer à fonctionner comme
gardien de l'ordre public et à arrêter voleurs et as-
sassin, lui inculpé de meurtre.

Nous n'y comprenons plus rien!
Mais bast! nous disions-nous, justice se fera quand
même; il y a des juges à Bulle, et confiants dans le
jury militaire, nous attendions paisiblement.

Le grand jour, le jour des assises arrive; nous as-
sistons aux débats; nous admirons le bel air des
membres du jury, sous l'uniforme, la magnifique
prestance des gendarmes; ceux-ci étaient nombreux,
tout un bataillon, disait une bonne femme à côté de
nous.

L'audition des témoins commence; il y en a 42.
Nous vous faisons grâce des dépositions. Nous remar-
quons seulement que les gendarmes, témoins à dé-
charge, s'évertuent à prouver, du ton dont on récite
une leçon par cœur, que leur collègue Droux est la
perle des bons enfants, un agneau ne sachant pas
troubler de l'eau, encore moins tuer un homme, c'est
un ange de douceur, quoi!

Les Bullois qui assistaient à cette audition n'en
pouvaient croire leurs oreilles; mais ils ont dû se
convaincre qu'ils avaient eu la berlué jusqu'ici et
que Droux n'était pas ce même gendarme qu'ils
avaient coutume de voir dans les cabarets ou les rues
de Bulle, malmenant les pauvres diables.

Nous commençons à être inquiets en voyant les
choses se passer ainsi. Nous faisons la réflexion
qu'on mettait bien du zèle à blanchir Droux.

A ce moment se présente le témoin D., de Fri-
bourg, appelé par l'accusation. Ce témoin a été gra-
tifié, il y a trois ou quatre ans, par l'ange de douceur,
d'un coup de sabre qui a failli lui partager la tête et
a mis ses jours en danger; il porte encore, profondé-
ment marquée, la trace du sabre de Droux.

Or, savez-vous ce que décide la haute cour mili-
taire? Le témoin D. ne sera pas entendu. Sa dépo-
sition pourrait nuire à l'ange et ne pas concorder
avec celle du bataillon de Herr Meyer.

Dès lors, l'acquittement de Droux ne souffrait plus
de doute et, réellement, c'est ce qui est arrivé! Le
gendarme Droux, qui a tué un homme, en a blessé
grièvement deux autres, est acquitté à l'unanimité des
voix du jury.

L'indignation a été grande parmi nous! Tous, con-
servateurs et libéraux, avons été éccœurés! Et il y a
de quoi, vraiment. Comment. les gendarmes auront,
dès maintenant, le droit de fonder sur toute personne
qui élève un peu la voix sur la route, de pourfendre
des gens inoffensifs et sans armes! Et c'est un jury
qui sanctionne une pareille conduite! O temps! O
mœurs!

Les potentats des pays nègres n'ont pas encore in-
troduit ces féroces coutumes chez eux. Il fallait que
le gouvernement de Fribourg, ce gouvernement qui

se dit catholique par excellence, donnât l'exemple!
Nous disons le gouvernement, car cette autorité a,
la première, approuvé la manière forte de Droux en
laissant ce gendarme en liberté tant qu'a duré l'in-
struction de l'affaire.

Après ça, tirons l'échelle!
Et maintenant, qu'allons-nous faire, mes amis?
Oserons-nous sortir sans armes, la nuit? Non, ce ne
serait pas prudent! Nous risquerions de rencontrer
un de ces féroces gendarmes et d'être égorgés comme
une bête de somme! Rendons donc la partie égale et
armons-nous!
X.

Cours militaires. — Nous apprenons avec
plaisir que la ville de Bulle aura cette année, durant
le mois d'avril, trois cours de répétition des batail-
lons fribourgeois 14, 15 et 16 consécutivement.

Nous souhaitons la bienvenue à nos futurs hôtes
et pouvons les assurer du bon accueil de la popula-
tion bulloise qui s'est d'ailleurs toujours montrée très
sympathique à nos troupiers.

**Société des métiers et arts industriels
de la Gruyère.** — Dimanche 28 janvier, à 1 1/2
heure de l'après-midi, assemblée annuelle obligatoire,
dans la salle d'attente de la Justice de paix.

Tractanda :
1° Rapport de vérification des comptes.
2° Rapport annuel de gestion.
3° Nomination du comité;
4° Réception de nouveaux membres.
5° Rapport du comité :

a) sur la formation d'un syndicat de cordon-
niers;
b) sur l'établissement de conseils de prud'hom-
mes;
c) sur la participation en groupe à l'Exposition
nationale suisse à Genève en 1896.

6° Règlement de la bibliothèque.
7° Propositions individuelles.

sur l'une quelconque des douze questions suivantes, que je
pique au hasard, dans le tas infini des questions dont la solu-
tion peut raisonnablement obséder l'imagination d'un hon-
nête homme :

1° Combien durerait et combien coûterait — au minimum
— un petit voyage autour du monde?
2° Quel sera l'aspect du ciel, étant donné que l'absence de
nuages permette de distinguer les étoiles, le 1^{er} mai 1894, à
neuf heures du soir?

3° Comment faut-il s'y prendre, en attendant l'arrivée du
médecin, en cas d'empoisonnement par les champignons?
4° Comment se règlent les honoraires des architectes?
5° Quelle est la recette du potage russe (*Bojt tsara krani*)?
6° Quelle est la superficie du globe terrestre?
7° Comment s'appelle le président actuel de la république
de Libéria?

8° Quelle est, dans le langage des fleurs, la signification
allégorique d'un bouquet composé d'acacia, de glycine et de
jasmin?
9° Comment doit-on découper un perdreau?
10° Quelle est la valeur métrique du yard anglais et de la
sagène russe, du rixdaler hollandais et du florin hongrois?
11° Quelle est le traitement rationnel des engelures?
12° Quel est le prix (par mot) d'un télégramme à destina-
tion de Venezuela?

Je pose en fait que vous ne réussirez à vous édifier, d'une
façon satisfaisante, sur ces divers problèmes, relevant d'or-
dres d'idées si hétéroclites, qu'à la condition de faire une
foule de démarches, d'interroger une multitude de person-
nages censés compétents, de remuer un monceau de livres,
que vous n'ouvrirez pas du premier coup (à moins d'une veine
extraordinaire) à la page requise. D'où de fâcheuses pertes
de temps et des énervements sans fin!

Les gens qui sont attelés en permanence à la même beso-
gne monocorde, devenue facile et même quasiment machi-
nale à la longue, ne sauraient s'imaginer ce qu'il en coûte
parfois d'ingéniosité, de peine et de loisir à un polygraphe
comme votre serviteur sous-signé, que son métier condamne
à la fois à l'encyclopédisme et à l'exactitude, pour retrouver
juste à un point un chiffre, une date, un fait, un nom. Sou-
ventes fois même, c'est à un détail enfantin qu'on s'achoppe,
c'est dans un crachat qu'on se noie. Je me souviendrai tou-
jours d'un dîner auquel j'assistais, il y a quelques années,
chez un ingénieur dont le nom, légitimement célèbre, est
connu du monde entier, en compagnie d'une pincée de mathé-
maticiens, constructeurs, mécaniciens, électriciens, tous sa-
vants hors pairs, et, ni plus ni moins que l'amphitryon, ayant
largement fait leurs preuves.

Par aventure, au dessert, la conversation étant venue à
tomber sur les dimensions et le poids des pièces de monnaie,
nous nous aperçûmes, non sans quelque stupeur et quelque
honte, que personne autour de la table n'était en mesure de
fixer le débat, de mémoire, avec l'absolue précision de rig-
ueur. Ce que sait par cœur un gamin frais émonlu de l'é-
cole primaire, nous l'avions totalement oublié! Nous voilà
donc en quête, un peu décontenancés, de l'élémentaire bon-
quin d'arithmétique capable de nous mettre d'accord. Mais,
— c'est ici que l'histoire devient tout à fait cocasse! — nous
eûmes beau bouleverser de fond en comble la bibliothèque de
notre hôte, il nous fut impossible de mettre la main sur l'in-
dispensable document, tant et si bien que nous dûmes nous en
aller bredouiller.

Voilà, je pense, qui suffit à justifier amplement, sans expli-
cations surrogatoires, la constante nécessité, à laquelle n'é-
chappent pas plus les professionnels que les amateurs, ni les
spécialistes que les gens du monde, d'avoir à chaque instant,
à immédiate portée, un répertoire à jour d'informations suc-
cinctes, mais sûres, de omni re scibili et de quibusdam aliis.
(La fin au prochain numéro.)

FAITS DIVERS

Entendu sous le tilleul :
— Comment, Pierre, te voilà dans la gendarmerie?
— Mais oui, tu sais que j'en veux à mort à ce
gueux de Simon et je n'attends qu'une occasion pour
lui faire savourer mon droit de légitime défense!!!

A 100 ans de distance. — Voici le tableau de la
situation de la France en 1793, d'après un journal
français de l'époque, imprimé en Angleterre :

On voit le trône A B C; les parlements K C; les
ministres de Dieu U E; la vertu A I; les savants
dans les cachots G T; les biens de ceux qui ne veu-
lent pas participer aux crimes révolutionnaires A P
par les scélérats; les places des honnêtes gens O Q
P; le prix des denrées O C; disparition des E Q; le
bonheur, la liberté D C D, etc.

Voulez-vous éviter

les contrefaçons du délicieux Dépuratif Golliez au bron de
noix phospho-ferrugineux, exigez sur chaque flacon la *Marque
des deux palmiers*. Sirop anti-rachitique par excellence pour
remplacer l'huile de foie de morue. En flacons de 3 fr. et
5 fr. 50.

Vente en gros : Pharmacie GOLLIEZ, Morat.

Etoffe suffisante pour une robe de dame.

| | | |
|--|------------------|-------------------------|
| Etoffe de laine avec jolis dessins | la robe fr. 4.50 | Echantillons franco. |
| Etoffe de fantaisie (de pure laine) | > 5.70 | |
| Etoffe cachemire | > 6.30 | |
| Drap de dames élégant | > 7.50 | |
| Changeant-diagonal | > 10.50 | |
| Cheviots, bleu et noir (de pure laine) | > 11.70 | |

Echantillons de toutes les étoffes pour vêtements de
dames et messieurs (cheviot suffisant pour un complet de
monsieur, fr. 8.45), flanelles du plus simple au plus élé-
gant sont envoyés franco directement par

Ettinger & Cie, Centralhof, Zurich.

CHRONIQUE AGRICOLE

Fourrages. — La vente des fourrages est toujours
facile sur les marchés; le malheur est que les agri-
culteurs n'ont point à vendre, mais doivent en
acheter. Néanmoins, les prix continuent à rester dans
les limites où l'on ne s'attendait pas à les voir de-
meurer aussi longtemps, les importations de l'étran-
ger étant assez régulières sur les principaux marchés
romands. On constate une légère baisse au dernier
marché de Genève, due sans doute à un meilleur ap-
provisionnement; en revanche, le contraire s'est pro-
duit à Lausanne où des prix plus élevés ont été pra-
tiqués.

(Journal d'agriculture suisse.)

VARIÉTÉS

Un almanach unique.

Nos lecteurs ont entendu parler du succès qui a accueilli
l'apparition du nouvel almanach qui vient de paraître sous
le titre d'*Almanach Hachette*. Nous reproduisons, d'après le
XIX^e Siècle, la très intéressante chronique que l'on va lire,
et qui donne une idée fort juste des multiples services que
peut rendre à tous ce très remarquable petit ouvrage ency-
clopédique :

Supposons — l'hypothèse n'a rien d'offensant pour per-
sonne — que vous ayez besoin d'être renseigné, d'urgence,

